



Scolarité Enfant Loin Parent séparé

Par **Laloutol**, le **08/01/2024** à **16:50**

Bonjour je suis mère d'un garçon et j'aimerais me renseigner à propos de sa scolarité au niveau juridique. En effet mon enfant rencontre des problèmes avec son père (nous n'étions pas mariés et la garde s'est faite à l'amiable) son père est assez violent verbalement et le menace quotidiennement en plus d'autres faits ce qui a amené mon fils à me demandé que je m'occupe de lui. Seul bémol je vie dans le nord de la france et lui se trouve dans le sud et il souhaite continuer sa scolarité dans son établissement actuel (il aura 16 ans en juin) Je voulais donc savoir s'il était légal de le laisser chez des personnes de confiance dans le sud le temps de sa scolarité ? Je m'occuperais de tout ses frais bien évidemment. Son père me menace de m'emmener au tribunal car il n'est pas d'accord avec cela mais j'aimerais éviter tout conflits et déplacement inutile si cela est légal que je le laisse faire cela.. J'ai pensé à l'émancipation mais j'aimerais éviter de prendre de si grande mesures pour cela..